

CONDITIONS GENERALES DE L'OPERATION PARRAINAGE [LHH REC HUB IMMO CONST- codes analytique U05]

DU 20/06/2023 AU 20/12/2023

Article 1 - Société organisatrice – Objet de l'opération

LHH Recruitment Solutions, marque de la Société ADECCO FRANCE Société par actions simplifiée au capital de 89 471 753, 50 euros Immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 998 823 504 Dont le siège social est situé au 2 rue Henri Legay à Villeurbanne (69100)
Ci-après dénommée, le « LHH Recruitment Solutions »,

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles LHH Recruitment Solutions à ses salariés intérimaires d'inviter des candidats à postuler auprès de l'agence LHH Recruitment Solutions [LHH REC HUB IMMO CONST- code analytique U05]

La participation à la présente opération est gratuite et sur la base du volontariat.

Article 2 - Durée de l'opération

La présente opération de parrainage, organisée par [LHH REC HUB IMMO CONST- codes analytique U05] se déroule du **20/06/2023 au 20/12/2023** inclus.

Article 3 - Conditions d'éligibilité à l'opération

1. Conditions d'éligibilité pour le parrain

- Le parrain doit être un intérimaire en contrat avec LHH Recruitment Solutions, ou un candidat en processus de recrutement chez LHH Recruitment Solutions.
- Le parrain devra avoir obtenu l'accord de son filleul préalablement à la participation à cette opération et transmettre ses coordonnées

Un même parrain peut parrainer un nombre illimité de filleul(e)s pendant la durée de l'opération.

2. Conditions d'éligibilité pour le(la) filleul(e)

- A la date de son inscription chez Adecco, le (la) filleul(e) ne doit avoir comptabilisé **aucune heure travaillée** chez LHH Recruitment Solutions au cours des 12 derniers mois.
- Le (la) filleul(e) devra être placé par l'agence [LHH REC HUB IMMO CONST- codes analytique U05] chez un client sur un contrat CDD ou CDI et avoir réalisé au moins 2 mois chez le client à compter de la date de signature du contrat entre le 20/06/2023 et le 20/12/2023 inclus.

Etant précisé que l'agence n'est pas tenue de proposer une mission au filleul si le profil de ce dernier ne correspond pas à celui qu'elle recherche (qualification, compétences, savoir être etc..).

Un(e) même filleul(e) ne peut bénéficier de l'opération de parrainage qu'une (1) seule fois.

Un même filleul ne peut pas être présenté par plusieurs parrains pendant la durée de l'opération, c'est le parrain qui l'aura présenté en premier qui sera retenu.

Article 4 – Procédure de validation du parrainage

Le parrainage sera validé si les conditions suivantes sont remplies :

1. Le parrain a renseigné et remis à l'agence LHH Recruitment Solutions un bulletin de parrainage en ligne, au cours de la durée de la présente opération.
2. L'Agence vérifie que les conditions d'éligibilité stipulées à l'article 3 sont remplies, aussi bien pour le parrain que pour le (la) filleul(e).
3. Le (la) filleul(e) a **eu un comportement professionnel exemplaire**, c'est-à-dire sans sanction disciplinaire, pendant 2 les mois effectués.

Le parrainage ne peut être validé que si les trois (3) conditions ci-dessus sont remplies ; en aucun cas le parrainage ne pourra être validé, ni la dotation remise, si l'une ou plusieurs des conditions ci-dessus ne sont pas respectées.

Article 5 – Attribution du carnet de chèque cadeaux pour le parrain

- La validation du parrainage donne droit à l'octroi d'un versement d'un carnet de chèques cadeaux d'une valeur de 300€, assujetti aux cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu, au parrain, qui sera envoyé selon les modalités suivantes :
 - o Envoi à l'issue des 2 mois après la signature du contrat du Filleul et sous réserves que le Filleul ait eu un comportement professionnel exemplaire c'est-à-dire sans sanction disciplinaire, pendant les 2 mois effectués.
 - o Envoi à l'adresse postale du Parrain indiquée dans le bulletin de parrainage en ligne.

Le parrain est informé par mail de l'Agence de la confirmation de l'envoi du carnet de chèques cadeaux.

Article 6 - Acceptation des conditions générales

Toute participation à la présente opération de parrainage entraîne de plein droit l'acceptation pleine et sans réserve des présentes conditions générales

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée à la Société ADECCO France dont le siège social est situé au 2 rue Henri Legay à Villeurbanne (69100) à l'attention de la Direction Opérationnelle [Adecco France] « Opération Parrainage Agence LHH REC HUB IMMO CONST-code analytique U05] » dont les coordonnées figurent à l'article 1 des présentes conditions générales. Cette lettre devra indiquer les coordonnées complètes de la personne contestant l'opération et le motif exact de sa contestation ou réclamation.

Aucun autre mode de contestation ou réclamation ne pourra être pris en compte.

L'arbitrage de la société LHH Recruitment Solutions, en dernier ressort, prévaudra pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et/ou à l'application des présentes conditions générales.

Article 7 - Diffusion de l'identité des gagnants – Utilisation de l'image

Les parrains et les filleuls autorisent la société LHH Recruitment Solutions à diffuser leur nom et prénom à des fins d'information, publicitaires ou promotionnelles, sur les sites internet et/ou intranet du groupe Adecco, ou tout support de communication, en France métropolitaine pendant 1 (un) an après la fin de l'opération de parrainage. Le cas échéant, la société LHH Recruitment Solutions pourra demander aux parrains et filleuls de pouvoir utiliser leur image (photographies) conformément à la législation en vigueur. Aucune des autorisations mentionnées au présent article n'ouvre droit à contrepartie.

Article 8 - Modalités de modification de l'opération

La société LHH Recruitment Solutions se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou annuler l'opération sans préavis, notamment en cas de force majeure. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée et aucun dédommagement ne pourra être réclamé par les participants.

Article 9 - Limites de responsabilité

La société LHH Recruitment Solutions ne saurait être tenue pour responsable de tous faits qui ne lui seraient imputables, ou en cas de force majeure susceptible de perturber, modifier ou annuler l'opération. Le Parrain s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de LHH Recruitment Solutions en ce qui concerne la qualité, les caractéristiques ou le fonctionnement d'un produit ou service offert en dotation ou mode de versement des chèques cadeaux dans le cadre du présent parrainage, dans la mesure où LHH Recruitment Solutions n'est pas le distributeur, le producteur ou le fabricant.

Article 10 - Consultation des conditions générales

Les présentes conditions générales sont mises à disposition par la société LHH Recruitment Solutions et sont accessibles auprès de l'agence organisatrice.

Article 11 - Protection des données à caractère personnel

LHH Recruitment Solutions met en œuvre des traitements de données personnelles : Nom, prénom, adresse mail, téléphone et adresse postale dans le cadre de votre participation à cette opération de parrainage.

Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen Général pour la Protection des Données du 26 avril 2016.

Les destinataires des données personnelles recueillies sont les collaborateurs de ou des agences citée(s) à l'article 1.

Les données traitées dans le cadre de votre participation seront conservées pendant 6 mois à compter de votre participation.

En participant à l'opération, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et de suppression des données vous concernant à tout moment. Vous pouvez exercer vos droits via le formulaire dédié sur le site Adecco : <https://www.groupe-adecco.fr/formulaire-donnees-personnelles>

Dans le cas où vous considérez que nous n'avons pas répondu à vos attentes, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés. Nous vous invitons toutefois à nous contacter aux coordonnées ci-dessus avant d'introduire toute réclamation.